

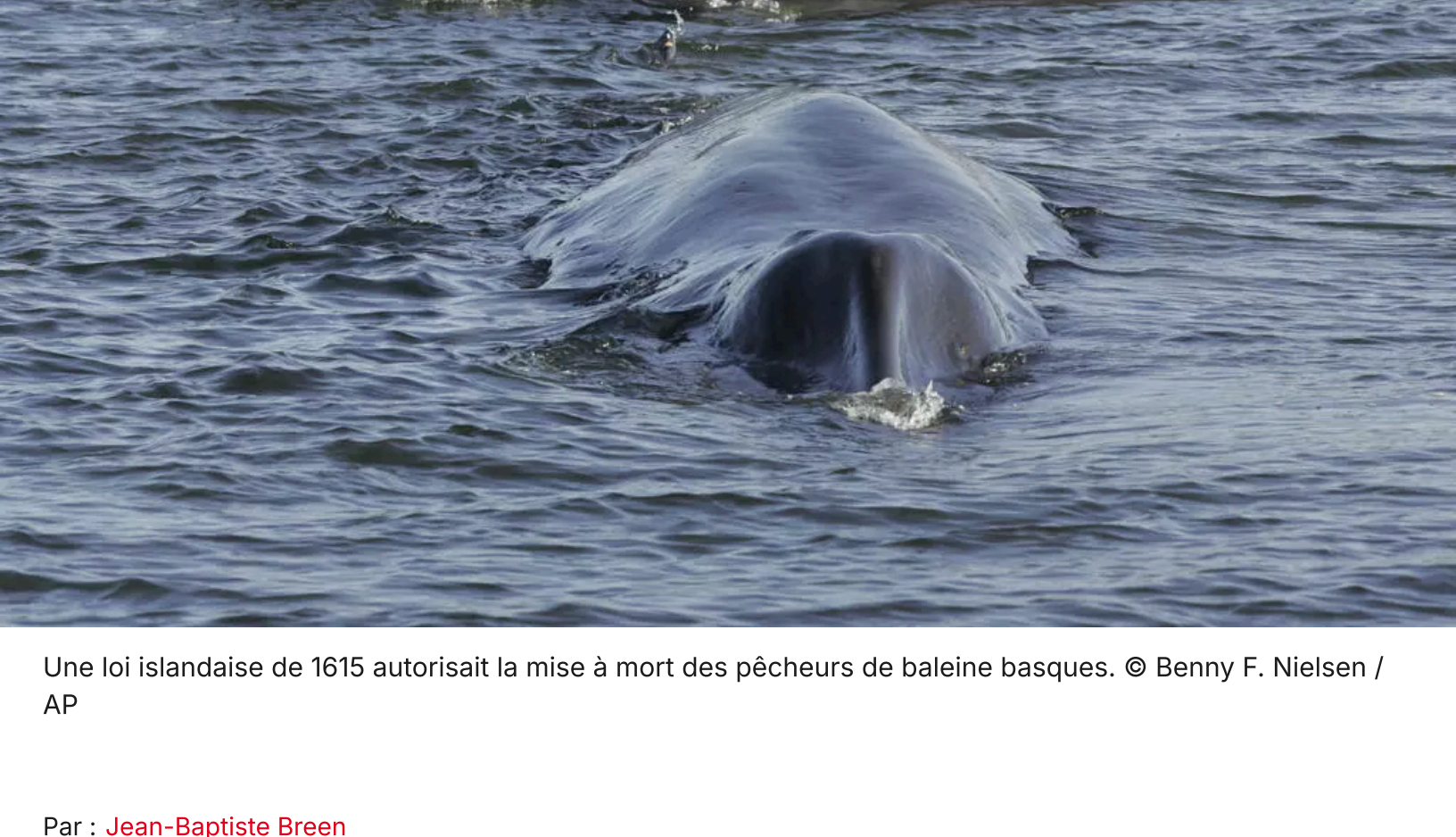
/ [Connaissances](#)

SÉRIE

En Islande, une loi vieille de 400 ans autorisait à tuer les Basques

En 1615, de nombreux Basques sont massacrés en Islande. Leur mise à mort est alors garantie par un décret local, adopté sur fond de raids et de pillages entre les communautés islandaises et les pêcheurs basques venus chasser la baleine autour de l’île. Cette loi est restée en vigueur pendant quatre cents ans.

Publié le : 24/07/2026 - 07:12 Modifié le : 24/07/2026 - 09:52 ⌚ 5 min



Une loi islandaise de 1615 autorisait la mise à mort des pêcheurs de baleine basques. © Benny F. Nielsen / AP

Par : [Jean-Baptiste Breen](#)

À l’automne 1615, des dizaines de marins basques échoués en **Islande** sont massacrés par les populations locales. Les meurtriers ne font face à aucune poursuite. Et pour cause, ils agissent en vertu d’une loi, adoptée la même année, qui autorise les Islandais à mettre à mort les Basques rencontrés sur l’île.

Oublié pendant des siècles, ce décret ne sera jamais formellement abrogé avant 2015. Des touristes basques mal informés risquaient-ils jusqu’alors leur peau lorsqu’ils déambulaient dans les rues de Reykjavik ?

Pour répondre à cette question, il nous faut revenir 400 ans en arrière.

Mise à mort « *par tout moyen jugé nécessaire* »

En 1615, la colère monte depuis plusieurs années dans les fjords du Vestfiroir, au nord-ouest de l’Islande. Les quatre derniers hivers ont été particulièrement rudes et cette année ne s’annonce pas meilleure. La population islandaise souffre également des affres de la piraterie depuis des années.

Les Barbaresques, entre autres, représentent alors « *une menace permanente en Islande et dans toute la zone nord-atlantique* », explique l’historien Grégory Cattaneo, spécialiste du droit islandais médiéval. À cette menace d’incursions violentes, alors même que l’Islande traverse une période de disette et « *fait face à une grosse pénurie de ressources* », s’ajoute l’arrivée progressive de marins basques, venus chasser la baleine dans les eaux froides du nord.

Acceptée par les pouvoirs locaux islandais, la présence basque sur l’île fait rapidement l’objet de tensions, aggravées par le contexte d’insécurité globale. Qui plus est, « *ces équipages sont essentiellement masculins et ne sont pas forcément contrôlés ou contrôlables* », précise Grégory Cattaneo. Les rapports entre les chasseurs de baleines et les habitants tournent au vinaigre. En 1614, des plaintes à leur encontre sont parvenues jusqu’à Christian IV, le roi du Danemark. L’Islande est alors sous son autorité.

Le roi accuse les Basques de vol et de violences et prend une mesure sévère. Dans une **lettre du 30 avril 1615**, traduite par Grégory Cattaneo, Christian IV accorde à son « *représentant en Islande* » ainsi qu’à tous ses sujets le droit « *d’agir contre ces malveillants individus qui cherchent à attaquer, piller et dépouiller* » les Islandais. Les moyens d’action sont clairs : « *Ils peuvent saisir leurs navires et les mettre à mort de quelque manière et par tout moyen jugé nécessaire.* » Dans la mesure où aucune armée n’existe en Islande, c’est à chaque citoyen que le souverain délègue la responsabilité de faire respecter sa loi.

Des Basques, mais pas seulement ?

Quelques mois plus tard, en septembre, trois baleiniers basques échouent dans le nord-ouest de l’île. Au moins 80 marins se séparent en groupes et se dispersent dans les territoires alentour, « *parfois en entrant en conflit avec les habitants* », note Grégory Cattaneo. Accusés de piller les réserves de nourriture, les Basques suscitent l’ire des locaux, inquiets de devoir sacrifier leurs provisions à l’approche de l’hiver.

Le 8 octobre, Ari Magnusson, le représentant local du roi, **convoque une assemblée** de douze hommes pour statuer sur la question. « *Les Espagnols sont jugés coupables* » et leurs meurtriers ne feront l’objet d’aucune poursuite, résume Grégory Cattaneo. En l’absence de pouvoir exécutif en Islande, il revient à Ari Magnusson de monter des milices pour faire la chasse aux Basques. Certains habitants avaient déjà commencé à s’attaquer aux marins échoués les jours précédents.

Les tueries continuent pendant le mois d’octobre. Certains récits font état de la brutalité de certains Islandais, qui auraient mutilé les corps de certains marins avant de les jeter à la mer. Une grande partie des naufragés, installés pour l’hiver à Vatneyri sur la pointe d’un fjord, échappe toutefois aux massacres, une violente tempête ayant empêché une troupe de Magnusson de les atteindre. Au moins une trentaine de Basques naufragés auraient péri dans ces chasses à l’homme.

Mais en réalité, la lettre de Christian IV, sur laquelle s’appuie Ari Magnusson, ne désigne pas uniquement les Basques, mais accuse plus globalement « *les Basques et d’autres nations qui se sont livrées à la chasse à la baleine* » dans les eaux islandaises. « *Un naufragé, un pillard, un bandit... n’importe quel vagabond qui n’était pas islandais aurait pu être tué* » sans aucune répercussion pour le meurtrier en vertu de cette loi, souligne Grégory Cattaneo. Les Basques étant les plus importants chasseurs de baleines, la colère des habitants épuisés par des années de piraterie, d’exactions et d’hivers rudes s’est dirigée contre eux par la force des choses, selon toute vraisemblance.

Quatre cents ans plus tard

L’Histoire aura toutefois retenu le « Spanverjavígin », massacre des Espagnols, comme la dernière tuerie de masse à l’encontre de populations étrangères en Islande. « *Il n’y a jamais eu d’épisodes après celui de 1615* », assure Grégory Cattaneo. Pourtant, la loi n’est jamais officiellement abrogée.

Ensevelis sous la législation nationale développée au cours des siècles suivants, le texte de Christian IV et son application par Ari Magnusson disparaissent des mémoires mais font, techniquement, toujours partie des textes de loi en vigueur.

Pour autant, aucun Islandais n’aurait évidemment pu se réfugier derrière cette obscure justification pour se voir pardonner le meurtre d’un étranger. Quoique jamais abolie, cette loi « *n’aurait jamais été mise en pratique* », supplantée depuis de nombreuses années par le droit national, proscrivant toute forme de meurtre, confirme Grégory Cattaneo.

Il aura ainsi fallu attendre le 22 avril 2015 pour voir le fameux décret finalement abrogé par le successeur contemporain d’Ari Magnusson. Grandement symbolique, cette abrogation sert alors de prétexte pour ériger une stèle commémorative à Holmavik, en hommage aux marins basques tués en 1615.

► **À lire aussi :**

- **En France, l’alcool est interdit au travail... sauf le vin, la bière, le cidre et le poiré**
- **Singapour: l’interdiction du chewing-gum, entre contrôle social et obsession hygiéniste**
- **Entrez sans armure, s’il vous plaît: la loi médiévale qui protège le Parlement britannique**
- **Aux États-Unis, ces lois particulièrement inattendues sur les animaux**

Partager : [Facebook](#) [Twitter](#) [WhatsApp](#) [Imprimer](#) [Partager](#)

CONTENUS SPONSORISÉS

Les plus lus

- 1

23/07/2026

En France, l’alcool est interdit au travail... sauf le vi...
- 2

22/07/2026

Moyen-Orient: les États-Unis ont lancé une nouvelle séri...
- 3

23/07/2026

Sénégal: des cadres du parti majoritaire Pastef claquent la...

Également sur RFI

LITTÉRATURE	SÉRIE
Vie, œuvre et postérité de Madame de Sévigné: une histoire de femmes	En Islande, une loi vieille de 400 ans autorisait à tuer les Basques
THE CONVERSATION	SÉRIE
Si l’IA est capable de tout traduire, pourquoi encore apprendre des langues étrangères?	En France, l’alcool est interdit au travail... sauf le vin, la bière, le cidre et le poiré
SÉRIE	THE CONVERSATION
Singapour: l’interdiction du chewing-gum, entre contrôle social et obsession hygiéniste	Ces algues qui ne sont pas des plantes... Six faits surprenants sur la flore aquatique
SÉRIE	SÉRIE
Entrez sans armure, s’il vous plaît: la loi médiévale qui protège le Parlement britannique	Aux États-Unis, ces lois particulièrement inattendues sur les animaux
HISTOIRE	ESPACE
Espagne, juillet 1936: la démocratie assassinée par la guerre civile	Satellites en orbite: pourquoi les astronomes s’inquiètent de l’explosion des constellations spatiales?
THE CONVERSATION	HISTOIRE
Les astronomes cherchent-ils vraiment des extraterrestres? Oui, mais pas comme dans les films	1976: naissance du droit à l’environnement en France, jamais appliqué sur les animaux d’élevage
THE CONVERSATION	
Vous avez des difficultés de concentration? Voici quelques astuces pour améliorer vos capacités d’attention	

URGENT
26/07/2026 - 10:13

France: les plages du Débarquement inscrites au patrimoine mondial de l’Unesco



URGENT

26/07/2026 - 10:13

France: les plages du Débarquement inscrites au patrimoine mondial de l'Unesco



La une



Podcasts



Musique



Sports